

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

FÉVRIER 2021

N° 264

Presqu'île de charme



L'EXTRAORDINAIRE **LUMIÈRE**
D'UN SOIR DE JANVIER...



Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

Après deux confinements, deux mesures de couvre-feu et la menace d'une troisième vague suite à une recrudescence de l'épidémie sur fond de virus mutant, la France a amorcé la campagne vaccinale tant attendue le 27 décembre dernier. Elle porte les espoirs de millions de personnes dont la vie a été bouleversée depuis une année maintenant.

Je comprends les réticences de certains mais le vaccin est malheureusement la seule réponse efficace pour enrayer la pandémie et sortir de ce cauchemar qui n'a que trop duré. C'est en un sens un geste citoyen qui va permettre de se protéger les uns les autres.

L'importante logistique empêche l'ouverture de centre de vaccination dans toutes les communes de France. Malgré tout, j'ai proposé à Monsieur le Préfet la mise à disposition de 2 salles à Saint-Mandrier et de la logistique adéquate car, à ce jour, nous dépendons des centres de la Seyne et de Toulon. Les services de la Préfecture, avec qui j'ai échangé, ont salué notre proposition mais nous ont demandé de patienter car vous n'êtes pas sans savoir que l'approvisionnement de ces doses de vaccin connaît aujourd'hui des difficultés au niveau national et que, chaque jour nous apporte son lot d'informations qui deviennent obsolètes seulement quelques heures plus tard. Mais dès que cette situation évoluera, nous referons notre proposition.

Le calendrier vaccinal établi par le gouvernement prévoit donc la vaccination en premier lieu des personnes âgées de plus de 75 ans ainsi que des soignants de plus de 50 ans et certains d'entre vous ont d'ailleurs déjà reçu la première dose de cette immunisation qui se fait en deux temps.

Comme nous vous l'avons indiqué dans nos messages, l'inscription se fait par l'intermédiaire de plate-formes informatiques et pour les personnes qui ont du mal à maîtriser cet outil, le centre communal d'action sociale et ses bénévoles, ont mis en place une organisation pour vous aider dans vos démarches.

En tout état de cause, et comme nous le faisons depuis le début de cette crise sanitaire, nous vous communiquerons toutes les informations dont nous avons connaissance par le biais de notre page Facebook et sur le site de la ville. N'hésitez pas à les consulter régulièrement et en attendant, continuons d'appliquer les gestes barrières et restons vigilants.

Et puis dans ce ciel assombri, une belle lueur avec le label de capitale italienne pour la culture 2022 obtenu par nos amis de Procida. Je sais que mon homologue Dino et son équipe se sont beaucoup investis pour l'obtention de ce label prestigieux et nous en avons longuement parlé avec eux lors de notre dernière visite car Procida a beaucoup d'atouts avec son palais qui surplombe le golfe de Naples et la petite île de Vivara.

J'espère qu'une amélioration de la situation sanitaire nous permettra de les revoir bientôt afin que les relations cordiales et amicales que nous avons su tisser depuis quelques années puissent encore s'enrichir.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



| NOS JOIES, NOS PEINES... |

BONJOUR LES BÉBÉS !

MONTULET Alicia 22/12/2020
GROSJEAN Côme 28/12/2020
REDAOUI Nidal 01/01/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

CORDONNIER André
24/12/2020 - 89 ans
Jacqueline GARCIA-HERRA née LEVENT
24/12/2020 - 84 ans
Yvette GRECH née VELLA
27/12/2020 - 95 ans
Marguerite SOULIER née LANDRÉ
29/12/2020 - 97 ans
Lucie LEDOUX née SAGET
10/01/2021 - 92 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE
Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

Point sur les TRAVAUX

Par Christian **TOULOUSE**

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du Territoire et des Travaux d'entretien courant

- **Cheminement vers l'école Louis Clément :**
Elargissement et aménagement du passage ouvert précédemment.



Cheminement Louis Clément

- **Crèche « Lei Risoulet » :** A la demande des parents et pour faciliter l'accompagnement des petits à la crèche, deux places "15 mn" ont été tracées aux abords immédiats du portail.



Place 15 mn de la crèche Lei Risoulet

- **Sols souples des aires jeux des écoles Louis Clément :**
Suite aux contrôles périodiques, certains sols souples présentaient un amortissement insuffisant. Ils ont été repris.



Elémentaire Louis Clément



Maternelle Louis Clément



Maternelle Louis Clément

Emplacements PMR :

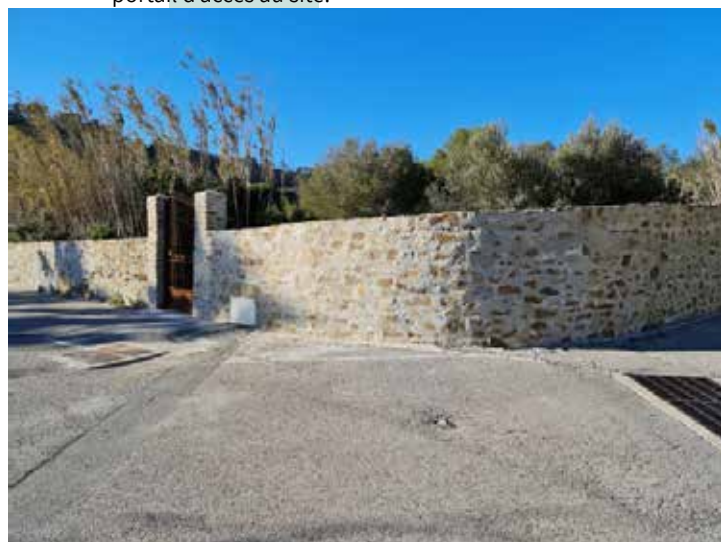
Parking des Jardins d'Hydra, création d'une place en remplacement de celle supprimée près des écoles.



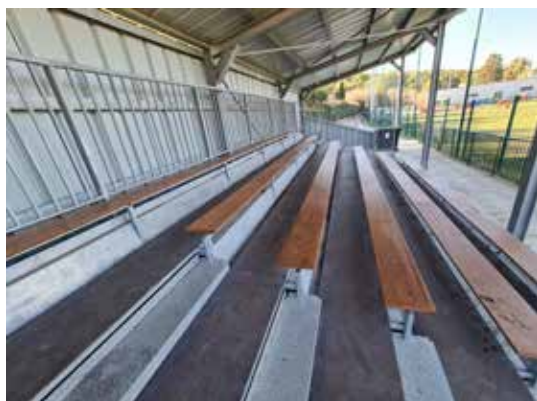
Emplacement PMR Des Jardins d'Hydra

Domaine de l'Ermitage :

Le conservatoire du littoral a réparé la portion du mur d'enceinte et posé un portail d'accès au site.



Mur d'enceinte du domaine de l'Ermitage



Les Tribunes du stade Lanerière

- **Tribunes du stade Lanerière :** Remplacement des sièges en plastique par des bancs fixes.

- **Aire de jeu de la place des Résistants :** Deux jeux, un perroquet et un dauphin, sont venus compléter ceux existant ainsi que deux bancs supplémentaires.



Aire de jeux, place des Résistants

- **Emplacements PMR :** Avenue de la Mer, création de trois emplacements réservés pour personnes à mobilité réduite.



Emplacement PMR, Immeuble Miami



Emplacements PMR Immeuble Lagos

Les BRÈVES du conseil

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 14 décembre 2020.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public. Dans la situation de crise sanitaire, les séances ne sont plus, pour le moment, ouvertes au public mais filmées et retransmises en direct par vidéo-projection sur la page Facebook de la ville : "Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer".

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Vote des tarifs publics locaux : concessions du colombarium, caveaux funéraires.
- Révisions des autorisations de programme pour l'aménagement du foyer des jeunes, de la cuisine centrale, de la réhabilitation de la propriété Fliche.
- Décision modificative n°2 du budget principal de la commune.
- Information sur les décisions municipales prises depuis le précédent conseil municipal, et notamment sur celle portant exonération temporaire des redevances dues pour l'occupation du domaine public pour aider nos commerçants impactés par la période d'état d'urgence sanitaire.
- Signature de la convention d'exploitation agricole pour le Domaine de l'Ermitage.
- Toilettage du tableau des effectifs et création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités comme chaque année (renforts pour la saison estivale).
- Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la propriété Fliche.
- Attribution du marché de titres-restaurant pour le personnel municipal.
- Demande de subvention à la Fédération Française de Football pour

le remplacement des projecteurs d'éclairage des stades par des projecteurs LED économes en énergie.

- Demande de subvention à l'État pour l'extension de la vidéo-protection.
- Subvention de démarrage pour la nouvelle association « Tam Long Mandréen Chuong Quan Khi Dao ».
- Avance sur subvention pour le CCAS et la Caisse des Écoles en attente du vote du BP de la commune au mois de mars.
- Demande de subvention à l'État pour le foyer des jeunes et la réhabilitation de la propriété Fliche au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
- Demandes de subventions au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour les dépenses de gestion et d'entretien du site de La Coudoulière et du Domaine de l'Ermitage.
- Signature d'une convention avec l'État pour le logement des travailleurs saisonniers.
- Cession d'une parcelle appartenant au domaine privé de la commune.
- Signature avec SOLIHA VAR de la convention pour un programme d'intervention pour la réhabilitation du bâti.
- Approbation de l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral sur le site du vallon de Cavalas (secteur Apr au PLU).
- Dénomination en « avenue Flandres-Dunkerque » de la voie prolongeant l'avenue Fliche-Bergis, située entre le rond-point "Flandres-Dunkerque" et le rond-point de "L'Orée du Bois".
- Signature d'un contrat de prestations de service avec le Club Nautique de Saint-Mandrier pour l'enseignement de la voile aux élèves des écoles élémentaires et aux enfants usagers de l'Accueil de Loisirs (ALSH) communal.
- Signature de la convention de partenariat avec le Pôle Emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au bénéfice des personnes de la commune en recherche d'emploi.
- Signature avec l'Office National des Forêts de la convention annuelle pour le contrôle des obligations légales de débroussaillage.

- Signature d'une convention avec le collège Louis Clément pour l'organisation des mesures de responsabilisation.
- Présentation du rapport annuel d'activités du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD) dont le président est notre adjoint aux travaux, M. Christian Toulouse.
- Présentation du rapport annuel d'activités du Syndicat des Communes du Littoral Varois.
- Présentation du bilan de l'année 2020 du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de Saint-Mandrier.
- Présentation par le maire aux élus du projet de réhabilitation de la propriété Fliche ayant pour objet la création de l'antenne du Conservatoire de Musique de la Métropole et d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de la commune.

Sur les 42 délibérations donnant lieu à vote, 35 ont été votées à l'unanimité, 6 avec 5 abstentions et 1 avec 5 contre.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
2^{ème} Adjoint au Maire

PROPRIETE FLICHE Pour faire suite au dernier conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, j'ai eu l'occasion de présenter aux élus, et dans les détails, le projet de réhabilitation de la maison de maître de la propriété Fliche pour laquelle nous nous sommes battus afin de l'acquérir et, ainsi, la protéger des promoteurs immobiliers qui la convoitaient.

Dans le Mandréen précédent, vous avez pu lire un résumé de ce projet qui prévoit un centre aéré pour 100 enfants et une école de musique pour 100 élèves, projet dont s'est inspirée l'opposition mais qui est plus limité et qui ne comprend pas les activités liées aux enfants.

Lors de ce conseil, j'ai pris acte de l'avis favorable des élus de l'opposition pour ce projet mais j'ai aussi noté leurs remarques sur les risques de contentieux qui, selon eux, planent sur ce projet. Alors, comme j'ai une certaine expérience des coups tordus, j'ai bien compris, à travers leurs propos et leurs mises en garde, que leurs petits copains associatifs qui se sont présentés sur leur liste électorale, au moment venu, feront tout pour faire capoter ce projet en faveur des enfants et de la culture. Alors, ils déclareront : "On vous avait prévenu".

Mais c'est trop facile, d'autant que des tentatives de leurs copains associatifs ont déjà eu lieu pour faire capoter ce projet en essayant, dans un premier temps, de discréditer la municipalité, lors de la procédure préfectorale de classement en zone d'aménagement concerté, nous permettant de préempter, puis ensuite, lors de l'achat à l'EPFR. Cela s'est poursuivi par le refus du Président de cette association, également candidat aux élections municipales dans leur liste d'opposition, d'accepter une concertation sur le projet avec la municipalité.

Cela en dit long sur les intentions des élus de l'opposition et de leurs amis associatifs. Je prends donc à témoin les Mandréens pour l'avenir.

Pour revenir au dernier conseil municipal, bien que favorable au projet, les élus d'opposition n'ont pas voté pour le projet, soit !

Dans ce cas, pourquoi la conseillère municipale d'opposition, Mme Montagny, demande-t-elle de participer à l'élaboration d'un projet qu'elle a refusé de voter, sinon à vouloir justifier ce qui est injustifiable, à savoir, s'opposer par tous

les moyens au projet. D'ailleurs, ne s'est-elle pas exprimée au cours du conseil en clamant qu'elle ne me faisait pas confiance ? Cette conseillère municipale est de toute façon membre d'une commission qui lui permettra de suivre pas à pas l'avancement de ce projet, elle n'est donc pas exclue de l'avancement du projet comme le prétend l'opposition.

Sur le montant du projet, on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. Pour exemple, le montant des travaux annoncé, au début du projet, n'est pas le coût global car il ne comprenait pas les études et différents coûts de contrôle. Quant au montant à charge de la commune, il n'est que des 2/3 car la Métropole prend en charge la partie relative à l'école de musique. Enfin, pourquoi nous reprocher d'inscrire un maximum de subventions et de tout faire pour les obtenir, sachant qu'il s'agit d'un budget prévisionnel ? On voit bien à ce moment que les élus d'opposition ne connaissent pas le mode de fonctionnement d'une commune et encore moins celui du budget communal.



Les allégations de l'opposition au cours de ce conseil ne sont donc que procès d'intention et manœuvres politiciennes pour laisser croire aux Mandréens que notre gestion est opaque alors que nous faisons tout, au contraire, pour travailler en totale transparence, encore faut-il que les élus d'opposition veuillent participer et là, il y a encore beaucoup à faire.

Gilles VINCENT
Maire

Patrimoine CULTUREL

LE CARNAVAL EN PROVENCE

De nos jours, la traditionnelle fête du Carnaval, "Caramentran" (entrant dans le Carême), a pour le moins évolué mais cette période de fête qui s'étend de la fête des Rois jusqu'au Carême, qui débute le mercredi des Cendres (lendemain du Mardi-Gras), perdure.

Le nom de "Caramentran" en Provençal est la contraction de caremo entran (entrant dans le carême) et correspond aux 3 jours gras (dimanche, lundi, mardi) précédant le mercredi des Cendres. Le mot Carnaval, quant à lui, vient du latin médiéval "carne levare" (enlever la viande des repas).

Le Carnaval s'insère dans le cycle des saisons et a été pendant longtemps la fête qui marquait le changement d'année. Cette période de défolement où l'on se libère des tabous, des rapports hiérarchiques, où les règles s'inversent, héritage des Saturnales romaines, permet à chacun d'oublier les privations de l'hiver et d'annoncer le retour du printemps. Cette transformation de la nature est symbolisée par le déguisement, les masques qui voilent la réalité et offrent à chacun la possibilité de jouer un personnage et de tenir un autre rôle social.

Un proverbe était en usage chez les lavandières et les incitait à se reposer et à se consacrer uniquement aux joies du carnaval : "Que fa la bugado entre Carêmo e Caramentran noun ves la fin de l'an." (Qui fait la lessive entre Carême et Caramentran ne voit pas la fin de l'année.)



Roi du Carnaval de Nice - 2019

En Provence, cette fête s'accompagne de danses en lien avec le renouveau de la nature :

Lei boufet : (les soufflets)

Danse qui peut être dansée par des hommes (ou des femmes) le visage noirci et affublés d'un gros nez, vêtus de longues chemises de nuit blanches, de pantalons ourlés de dentelle ou de chaussettes de couleur vive et coiffés d'un bonnet de nuit, muni d'un soufflet de cheminée. Cette danse daterait du Moyen-Age. Les danseurs avancent en marchant à la queue leu leu, au rythme de la musique, en chantant une chanson grivoise. Lorsqu'arrive le refrain, chaque danseur souffle au « derrière » du danseur placé devant lui. Autrefois, les danseurs soufflaient la farine contenue dans leur soufflet. De nos jours, on remplace souvent la farine par des confettis. Le souffle représente le souffle de la vitalité en cette fin d'hiver qui marque l'arrivée du printemps, souffle fertilisateur.



Danse des Bouffets - Château Arnoux 2015

Leifielouo : (les quenouilles) ou danse des fileuses

Ce sont normalement les hommes qui la dansent ! Ils sont vêtus avec les habits de nuit des femmes + faux cheveux (nattes, tresse, queue de cheval) + masque de petites filles.

Les danseurs munis d'une quenouille en papier de couleur, illuminée par une bougie ou une lanterne sont disposés en deux lignes parallèles et suivent Arlequin qui effectue ensuite des sauts et des pirouettes entre les danseurs.



Les Fileuses

Les Arlequines :

Des jeunes filles en costume d'Arlequin (losanges de couleurs), avec une grande baguette de bois à la main, dont elles se servent pour frapper le sol et faire des arabesques en l'air, exécutent une très jolie danse avec les pas de danse traditionnels. Cette danse met en valeur la virtuosité des danseuses.



Arlequine

Lei Chivau Frus : Les chevaux fringants.

Autre danse de Carnaval, devenue ensuite danse de la Fête-Dieu à Aix-en-Provence.

Le chivau frus est un cheval en carton en usage dans les réjouissances publiques. L'origine de cette danse est inconnue.

A l'époque, lorsqu'elle était encore danse de Carnaval, les danseurs « chevaux » fondaient sur les dames pour leur faire peur.

Puis, la danse fut réglée par le « bon Roi René », poète-troubadour à ses heures. Les évolutions des chevaux, à partir de ce moment-là, retracent les joutes et les exercices des anciens chevaliers.

La danse est pratiquée jusqu'à la Révolution française pour la Fête-Dieu d'Aix (les chevaux sont devenus bien sages et n'effrayaient plus les dames !) puis elle a été remise à l'honneur dès 1850 avec le rétablissement des jeux de la Fête-Dieu.

Georges Bizet a repris l'air des Chivau Frus, dans la Farandole de l'Arlésienne. C'est pourquoi, cet air est maintenant connu de tous les mélomanes ! Il est d'ailleurs « mêlé » avec la Marche des Rois, pour un résultat très entraînant !



Costume de chivau fru (Musée du vieil Aix)



Le Caramentran

Le jour de Mardi Gras, la tradition voulait qu'on amène en procession le mannequin de Carnaval, CARAMENTRAN. Il servait de bouc-émissaire : chargé de tous les péchés de la communauté, de tous les malheurs de l'année, il était ensuite jugé par un Tribunal constitué par les habitants et des représentants de tous les corps de métiers qui le condamnait à mort. Il était le plus souvent brûlé sur la place publique au milieu de cris, de chants et de danses. Selon les endroits, il pouvait aussi être jeté à la mer ou noyé dans une rivière.

Au moment de brûler Caramentran, toute la foule de ses sujets chantaient la chanson traditionnelle : « Adieu, Paure Carnaval. »



Cette année , en raison de la crise sanitaire , beaucoup de fêtes carnavalesques sont annulées partout en Provence, mais une chose est certaine, c'est que dans les familles mandréennes, pour Mardi-Gras, on ne manquera pas de faire des crêpes et surtout des oreillettes.

Et pourquoi ne pas, ce jour-là, mettre un peu de fantaisie sur nos masques pour joindre l'utile à l'agréable ... Cette année, Mardi Gras sera le mardi 16 février.

LES DICTONS DU MOIS

Caremo au fue, Pasco au jue !

Carème au feu, Pâques au jeu

Semblo un Caramentran !

Il ressemble à un Caramentran

se dit d'une personne vêtue de manière extravagante ou mal vêtue

La recette des OREILLETES PROVENCALES : (Blog Plaisirs et Maisons de Provence)

Ingédients (pour environ 10 oreillettes) :

- 250 g de farine,
- 2 œufs,
- ½ sachet de levure chimique,
- 30 g de beurre fondu,
- 1 cuillère à soupe d'huile de tournesol,
- 1 cuillère à soupe de sucre semoule,
- quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger.

Formez des rectangles d'environ 7 cm sur 14 cm de côté.

Faites-les frire dans un bain d'huile bien bouillant. Lorsque les oreillettes sont dorées des deux côtés, **égouttez-les** sur du papier absorbant.

Sucrez-les immédiatement !

et **Régalez-vous !**

Incorporez tous les ingrédients et pétrissez la pâte environ 10 minutes sur un plan de travail.

Formez une boule et laissez reposer environ 1 heure sous un torchon.

Étalez la pâte avec un rouleau à pâtisserie pour qu'elle atteigne une épaisseur de 1 mm.



Sources :

- Langue d'Oc et Culture régionale à l'école / Provence : Lei fêsto d'iver
- Article de Flourènço ISNARD. Descuberto doù Prouvençau 2011/2012 (Collège La Motto dou Caire)
- Le folkllore de la Provence (Claude Seignolle)
- www.amisdelunas.fr/carnaval
- Site des groupes lou Rondelet dei Mielo, Château Arnoux « La Malle aux Trésors », Lunas

Sylvie **BECCHINO-BEAUDOUARD**
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel

Calendrier de collecte FÉVRIER ET MARS 2021

FÉVRIER 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



○ Semaines de collecte des déchets verts

● Semaines de collecte des encombrants

□ Jours de non collecte

■ Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)

■ Jours de collecte des ordures ménagères

■ Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)

BUDGET TPM 2021 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Malgré la crise sanitaire, TPM engage son budget 2021 et peut s'appuyer sur une gestion saine et solide des finances publiques, confirmée par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

Retrouvez plus d'infos sur

www.metropletpm.fr



EMPLOI

Les EMPLOIS saisonniers :

Recruter du personnel saisonnier demande une bonne organisation et de l'anticipation.

Vous êtes un professionnel ou une entreprise et vous recherchez des candidats pour la période estivale ?

→ Contactez votre Bureau Municipal de l'Emploi : bme@ville-saintmandrier.fr

Le BME met en relation les entreprises locales qui recrutent avec les candidats.

Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier ?

→ A votre écoute, le BME vous orientera vers les entreprises qui recrutent.
Tél. : 04 94 11 51 61

Laure PICHARD

Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi et au Commerce



Le mot de l'opposition

La réhabilitation de la propriété Fliche avec l'installation du Conservatoire de musique faisait partie du programme électoral de La Vague Mandréenne. Nous y sommes de ce fait favorables.

D'ailleurs, Mme Montagny qui est architecte, s'est proposée pour participer aux réunions de travail avec le futur maître d'œuvre pour apporter son expertise, ce qui a été refusé par Monsieur le Maire.

Cependant, comme cela a été montré dans le passé, il y a un risque juridique important sur le site de la propriété puisque la commune a été condamnée à de nombreuses reprises (8 fois, y compris par le Conseil d'Etat*) pour sa volonté d'urbanisation et ses projets d'aménagements successifs sur ce site.

Très récemment, le 3 décembre 2019, le Tribunal administratif de Toulon a rappelé le caractère remarquable et patrimonial de cette propriété et sa protection par la loi « Littoral ».

Or, à l'analyse du projet présenté au Conseil Municipal par Monsieur le Maire, il apparaît par exemple, que le zonage UCb annulé par le tribunal est toujours mentionné sur les plans du site, de même que l'emplacement réservé pour le parking qui a été également annulé par le tribunal.

Le projet présenté ne mentionne pas l'emprise au sol du bâtiment envisagé par rapport à celle du bâtiment existant, alors que la réhabilitation ne peut pas légalement dépasser cette dernière.

S'il y a des écarts par rapport à la réglementation, il y aura, n'en doutons pas, de nouveaux recours devant le tribunal administratif et donc des délais dans la réalisation de ce projet que les Mandréens attendent avec impatience.

Concernant les aspects financiers, le montant total du projet de réhabilitation est passé de 3,3 Meuros en avril 2018 (CM séance du 10 avril 2018), puis à 4,7 Meuros en décembre 2019 et atteint 5,2 Meuros en décembre 2020, soit une augmentation de plus de 10% sur l'année, sans explication.

En outre, il y a également un risque financier pour la partie autofinancée par la commune puisque les participations de l'état, comme la DETR ne sont pas connues à ce jour, sans parler des demandes de subventions au département et à la région.

Compte tenu de la dérive budgétaire déjà observée sur ce projet le risque financier est donc bien réel.

Pour conclure, nous sommes favorables au projet de réhabilitation de la propriété Fliche mais avec une réalisation dans le cadre d'un respect strict de la loi, en particulier de la loi « littoral » et dans une enveloppe budgétaire raisonnable pour la commune.

Pour toutes ces raisons et dans l'attente d'une présentation plus précise des éléments techniques et financiers, qui pourrait se faire lors d'une réunion publique afin d'informer en toute transparence les mandréennes et mandréens, nous avons pris nos responsabilités en nous abstenant de voter le projet lors du dernier conseil municipal.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

Informations ÉLECTIONS

Le service des élections vous rappelle que conformément à la nouvelle réglementation sur la gestion des listes électorales entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2019, il est désormais possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année électorale, comme 2021, une date limite d'inscription est fixée au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales ainsi que votre bureau de vote sur le site www.monservicepublic.fr ou via le site Internet de la ville, rubrique La Mairie/Elections.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le service des élections de la commune au 04.94.11.51.60



HORIZON VOILES Notes de Voyage

Le 16/7/2020

6 h, Escale à TROPEA pour avitaillement fuel, eau et quelques produits frais, avant la traversée de la Thyréniennne Sud Nord.

9 h 20, Départ de TROPEA, Cap 323 sur Capri. La météo n'est pas favorable à un cap sur la Sardaigne, nous prenons l'option plein Nord avec une escale dans la baie de Naples à PROCIDA, ville jumelle de Saint-Mandrier.

150 miles, nous devrions y être le lendemain dans la journée.

Déjeuner dans le cockpit avec le Stromboli fumant sur bâbord. Superbe cône posé sur l'horizon.

Il fait chaud, mer d'huile. J'arrête les moteurs. La piscine est ouverte ! Amarre de sécurité avec pare battage et Plouf ! L'eau est tiède, mais c'est bon de nager et se rafraîchir. Comme dit Jean-Paul, on ne risque pas de se cogner la tête en plongeant ! Le fond est à 1000m ! On remonte, risée YANMAR à 2300 tours, on est encore à 100 miles de Capri.

Après un dîner au soleil couchant sur la Thyréniennne, nous reprenons les quarts. Pascale de 9 h 30 à Minuit. Jean-Paul de minuit à 2 h 30, et moi après. Je vais me coucher à 9 h 30. Jean-Paul me réveille à 2 h 30, il m'a fait chauffer de l'eau, sympa !

Instructions de navigation, les orages sont passés, cap ok 325. On s'est rapproché de la côte et on aperçoit quelques lumières et un phare qui clignote. Eau chaude, je vais me faire un Earl Grey.

La lune se lève aussi avec moi ! Voie lactée, ciel dégagé et bien étoilé, tout va bien, je retrouve mon monde de la nuit !

Richard **PEAUDEVIGNE**
Skipper du MANGO TANGO

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS

ESQUIFOU, le journal de l'école élémentaire Louis Clément

Le 2^{ème} numéro d'Esquifou est paru fin décembre et nous remercions les enseignants pour le travail effectué.

Avec ce journal, un lien est créé entre les enfants et les Mandréens. De plus, nous avons apprécié le clip de Noël « Christmasks dances » qui montre l'implication de tous en ces moments difficiles. Bravo à Philippe DONON pour cette réalisation. Bon travail à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures.



Colette **DEMIERRE**
Adjointe aux Affaires Scolaires

Pour le télécharger : <https://drive.google.com/file/d/1qmy6uV1VwIKG3FySKZRoioslboINiy/view?usp=sharing>
Ou scannez le QR code ci-contre.



La VOILE MANDRÉENNE à l'honneur

Deux clubs sont affiliés et labelisés Fédération Française de Voile (FFV) à Saint-Mandrier : Le Centre Nautique de Saint-Mandrier (CNSM), qui est une école de Voile Française et Club de sport et de loisirs (voir Le Mandréen de novembre 2020), et l'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM) pour la pratique de la croisière et de la régate sur des voiliers habitables.

En 2020, nos deux clubs du Creux Saint George ont réalisé un "doublet" historique !

Dans le cadre "Top Club 2020" de la FFV, le CNSM fait partie des 61 clubs lauréats au plan national. Cela est une marque de très grande reconnaissance et une distinction de haut niveau.

En plus du dynamisme et de la qualité de la pédagogie, les critères "Top Club 2020" de la FFV se sont renforcés des actions circonstanciées suivantes :

- Avoir été pro-actif sur l'application des mesures sanitaires et des protocoles fédéraux,
- Être rassurant et didactique lors de la réouverture de leur structure,
- Relancer des activités en organisant des compétitions / animations entre juillet et octobre.

Ce n'est pas une première pour le CNSM. Depuis plusieurs années le club est coutumier des trophées. Le dernier en date a été celui de la meilleure pédagogie décerné par la Ligue Sud FFV pour l'année 2019.

L'ANSM vient d'être également nommée par la FFV pour son dynamisme "toutes circonstances", cela dans le cadre de l'opération "Merci Les Clubs".

Cette initiative a pour but d'encourager les clubs « locomotive » de continuer de la sorte et par-delà, d'entraîner d'autres clubs dans leurs sillages, cela, quelque soient les circonstances.

L'ANSM a déjà été l'objet de distinction nationale ces dernières années.



Par ailleurs, son grand dynamisme en cette année COVID ainsi que ses excellents résultats en régates ont fait grand écho (voir Le Mandréen d'octobre 2020).

Les acteurs de la pratique et de l'enseignement de la voile à Saint-Mandrier se voient hautement reconnus et récompensés par la FFV, cela parmi les 1018 clubs affiliés ! Cette notoriété ne peut donner qu'une image très positive de notre Presqu'île de Charme dans le monde de la voile.

Xavier **QUENET** et Brice **LACOMETTE**
Présidents de l'ANSM et du CNSM

Les LUCIOLES

Nos petits "Artistes" sont fiers de poser devant l'objectif pendant que nos "Astronautes" s'activent en cuisine et en activité collage !

Après s'être bien amusés, tous à table pour déguster la galette des rois en chantant :

j'aime la galette
Savez-vous comment ?
Quand elle est bien faite
Avec du beurre dedans

Tralalala lalala lalère
Tralalala lalala lala....

Il reste encore 2 places disponibles pour le groupe des grands les mardis, jeudis et vendredis matins de 9h à 12h30.

Virginie

Responsable crèche "Les Lucioles"



"Père de sang, Frère de cœur"

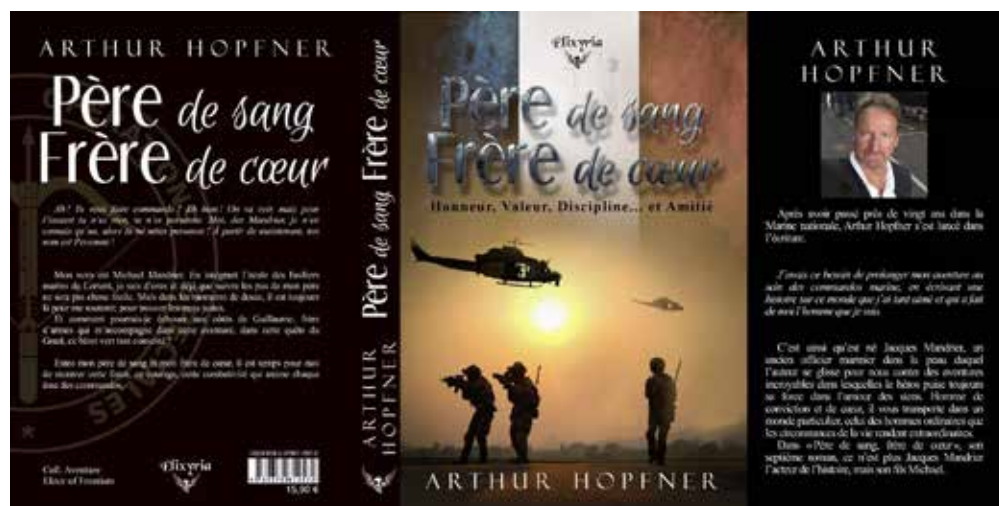
Un roman d'Arthur Hopfner

Huitième ouvrage d'Arthur Hopfner publié cette fois-ci aux éditions Elixiria, "Père de sang, frère de cœur" nous conduit sur les traces du fils de Jacques Mandrier, héros récurrent et charismatique de l'auteur.

Être "le fils de" n'est pas facile, il faut se faire un prénom et écrire sa propre histoire. Michaël Mandrier va l'apprendre à ses dépens en intégrant l'école des fusiliers marins de Lorient. Sa rencontre avec Guillaume sera déterminante, ensemble, ils traverseront les épreuves.

Malgré la crise sanitaire et l'annulation de sa tournée 2020, Arthur le promet, non seulement il sera au salon du livre de Paris mais il traversera également, Bordeaux, Caen, Cherbourg et Besançon pour ne citer qu'elles pour aller à la rencontre de son public, toujours plus nombreux.

"Père de sang, frère de cœur", en vente sur toutes les plateformes de vente (ebook ou broché), sur le site de l'éditeur, au Petit Casino de Saint-Mandrier et sur commande, dans toutes les librairies de France.



Arthur Hopfner en dédicace au Petit Casino de Saint-Mandrier



Arthur, Christian Brocot (guitariste d'Yves Pujol) et Vincent Kourde (Cavalas Underground)

Rallye Photos

Coeur de Nature

Dans le cadre de la Saint Valentin,
la fête des amoureux ...
de la Nature Mandréenne...

OBSERVEZ
PAYSAGE / FAUNE / FLORE
TROUVER UN COEUR
PHOTOGRAPHIEZ

Jusqu'au **21 février 2021**,
envoi des photos avec nom - prénom
et téléphone sur :
nature83430@stmandrier.fr



Presqu'île de Charme...

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER



www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer